► Mon rituel (vous pouvez retrouver l'intégralité des rituels sur LLS.fr/FRCE2Rituels)

Les pages Lecture, Stratégie de compréhension, Production d'écrits et Poésie proposent un rituel d'écriture court identifié par Méli avec l'indication Mon rituel.



En lien avec la thématique de la période, les consignes d'écriture suivent une progression permettant à l'élève de produire des textes de plus en plus longs dans un temps de production constant. Ainsi, l'élève commence par compléter ou écrire une phrase, ou de courtes listes, en période 1 et atteint la rédaction de cinq phrases en fin d'année.

Cette activité permet de travailler le passage de l'oral vers l'écrit de manière régulière. Elle peut être réalisée en 10 minutes, à l'entrée en classe ou avant une séance. Un temps de lecture à voix haute des productions peut être prévu pour valoriser le travail des élèves, identifier leurs difficultés et suivre leurs progrès.

► Production d'écrits

L'objectif des pages **Production d'écrits** est la rédaction d'écrits longs, présentant des caractéristiques syntaxiques et textuelles variées, en lien avec les textes étudiés dans le manuel. La production d'écrits longs permet la structuration des premiers écrits autonomes en suivant un processus en quatre étapes : découverte, planification, écriture, relecture et révision.

- ① Dans un premier temps l'élève découvre le lien avec la lecture précédente, la consigne et le type d'écrit attendu (signifié explicitement dans le titre de la page).
- 2 La première activité « Je planifie mon écrit », guide l'élève à travers des consignes progressives, pour qu'il ou elle anticipe son écrit. Successivement, seul(e) ou accompagné(e) de ses pairs, à l'oral ou à l'écrit, l'élève s'organise pour planifier sa production.
- 3 La deuxième activité « J'écris » permet à l'élève de passer à la rédaction de son premier jet en s'appuyant sur la planification, mais aussi sur des fleurs lexicales construites et enrichies au fil des lectures. Des étapes d'écriture lui sont proposées et des consignes précises (temps et pronoms personnels sujets à utiliser, nombre de lignes à produire, etc.) lui sont données pour le guider dans sa production.
- 4 Enfin, la troisième activité « Je relis mon écrit, puis je le révise » permet à l'élève de relire à voix haute son texte à un(e) autre élève. En s'appuyant sur une grille d'auto-évaluation, l'élève révise et améliore son écrit. Il ou elle pourra ensuite l'approfondir de nouveau grâce à la seconde partie de la grille proposant une grille de relecture avec des conseils, remplie par l'enseignant(e).



► Le cahier d'écrivain(e)

La mise en place d'un cahier dédié à la production d'écrits (courts ou longs) permet à l'élève de regrouper les différentes versions d'un même texte afin de mesurer ses progrès. Ce support offre à l'élève un espace permettant de conserver à la fois des contenus de référence, des travaux aboutis, mais aussi ses essais et tâtonnements. Il constitue également un outil précieux pour l'enseignant(e) et les parents, afin d'identifier à la fois les avancées et les difficultés rencontrées par l'élève. Ce cahier peut se composer de deux parties : une partie réservée aux écrits courts ritualisés et l'autre consacrée aux écrits longs où le brouillon, permettant d'organiser les idées, doit impérativement apparaitre.

Le cahier d'écrivain(e) est également utilisée au cours de la page bilan présentée précédemment (p. 9 de ce guide). Il lui permet de rédiger un texte, dont la longueur peut varier, à partir du lancement des dés d'expression (voir p. 23 pour le déroulement détaillé).